



DEFEND DEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

Conseil des droits de l'homme de l'ONU – 60^{ème} session ordinaire

Point 4 : Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le Burundi

Intervention orale

Intervention lue par : Marie Louise Baricako

Monsieur le Président, Monsieur le Rapporteur spécial,

Cette session marque dix ans depuis la première réponse significative du Conseil à la crise qui a éclaté en 2015. Il s'agit de la dernière session avant le dixième anniversaire de la [session extraordinaire](#) sur le Burundi (17 décembre 2015).

Dix ans plus tard, les facteurs de risque d'atrocités criminelles demeurent présents. De graves violations continuent d'être commises en toute impunité. Il s'agit notamment d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, d'arrestations arbitraires, de tortures, de violences sexuelles et sexistes, de graves restrictions à l'espace civique et de violations des droits économiques, sociaux et culturels. Les institutions nationales ne peuvent ni ne veulent remédier à ces violations. Le manque d'indépendance de la CNIDH entache la réputation de la GANHRI et des autres INDH accréditées au statut A. Elle devrait être rétrogradée au statut B.

Des experts onusiens ont récemment tiré la sonnette d'[alarme](#) face à la hausse des violations graves des droits humains et des violences électorales. Dans sa propre [lettre](#), la société civile a averti qu'avec l'ouverture d'un long cycle électoral et la fermeture, par le parti CNDD-FDD au pouvoir, des voies possibles pour une transition pacifique par le biais d'élections libres et équitables, les inquiétudes sont en réalité plus nombreuses – et non moins – qu'il y a un an.

Dans ce contexte, la surveillance internationale demeure essentielle. Nous exhortons le Conseil à proroger le mandat du Rapporteur spécial.

Monsieur le Président,

Il n'existe aucun « complot » contre le Burundi. Nombre d'entre nous, acteurs de la société civile, sommes en exil depuis dix ans. Nous n'avons pas choisi cette vie, mais avons été contraints de vivre en-dehors de notre pays, en raison de l'instrumentalisation du système judiciaire contre les voix indépendantes, ainsi que des risques pour notre sécurité.

Monsieur Zongo,

Vous avez tout notre soutien. Comment les obligations du Burundi en tant qu'État membre peuvent-elles être mises à profit pour inciter les autorités à reprendre leur coopération avec les mécanismes du Conseil ?

Merci.



DEFEND DEFENDERS

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project

UN Human Rights Council – 60th regular session

Item 4: Interactive dialogue with the Special Rapporteur on Burundi

Oral statement

Delivered by: Marie Louise Baricako

[Original version: French — Check against delivery]

Mr. President, Mr. Special Rapporteur,

This session marks ten years since the Council's first meaningful response to the crisis that erupted in 2015. It is the last session before the tenth anniversary of the [Special Session](#) on Burundi (17 December 2015).

Ten years on, risk factors of atrocity crimes remain present. Serious violations continue with widespread impunity. They include extrajudicial executions, enforced disappearances, arbitrary arrests, torture, sexual and gender-based violence, severe restrictions on civic space, and violations of economic, social and cultural rights. National institutions are unable and unwilling to address these violations. The CNIDH's lack of independence is a stain on the reputation of GANHRI and other A-status accredited NHRIs. It should be downgraded to B-status.

UN experts recently raised the [alarm](#) about an increase in serious human rights violations and election violence. In its own [letter](#), civil society warned that, as a long electoral cycle has opened and the ruling CNDD-FDD party has closed avenues for peaceful transition through free and fair elections, there are actually more, not fewer, concerns than one year ago.

In this context, international scrutiny remains vital. We urge the Council to extend the Special Rapporteur's mandate.

Mr. President,

There is no "conspiracy" against Burundi. Many of us, civil society actors, have been in exile for ten years. We have not chosen this life but have been forced to live away from our country, because of the weaponisation of the judiciary against independent voices as well as risks to our safety.

Mr. Zongo:

You have our full support. How can Burundi's membership obligations be leveraged to push authorities to resume their cooperation with the Council's mechanisms?

Thank you.